

Les instances de la Fondation

La Fondation Amanjaya est administrée par un Comité exécutif composé de huit administrateurs, dont :

► quatre au titre du Collège des fondateurs :

- M. Benoît GENUINI,
- Mme Anne GENUINI,
- M. Alain GOYE,
- Mme Thavy GOYE,

► quatre au titre du Collège des personnalités qualifiées choisies en raison de leur compétence dans le domaine d'activité de la Fondation :

- Père Patrick LANGUE SJ, directeur du Centre Laënnec, président de l'association Inde Espoir,
- M. Philippe GAUTIER, producteur de films,
- M. Gérard DUQUESNE, directeur commercial pour Cloudwatt,
- M. Martin HIRSCH, directeur général de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Les fondateurs

Benoît Genuini, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, a une expérience professionnelle de près de 30 ans dans le conseil en management et technologies de l'information, au sein d'Accenture France dont il a été Président de 1995 à fin 2005. Il a créé en 1996 la Fondation d'entreprise Accenture.

Fin 2005, il s'engage dans des actions caritatives et humanitaires. Avec Martin Hirsch, alors Président d'Emmaüs France, il a fondé l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives.

Alain Goyé, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, a forgé une expérience de l'éducation en Asie du Sud-Est au sein de divers organismes caritatifs et de coopération : COERR, Mékong Espoir, AUF / ITC, Enfants du Mékong et enfin Passerelles Numériques.

Il a pris part à la création et au développement de plusieurs associations d'aide aux enfants défavorisés du sud-est asiatique.

La formation est partout le passeport nécessaire pour l'emploi

Dans un pays pauvre la création d'un emploi qualifié, c'est-à-dire d'un revenu largement supérieur à la moyenne, permet en premier lieu de sortir toute une famille de la pauvreté, puis rayonne sur une communauté. La formation c'est aussi un degré gagné pour la croissance, qui marche à la mesure exacte des compétences dont elle se nourrit.

Depuis 1990 le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) a ainsi adopté pour référence du progrès des nations l'Indice de développement humain (IDH), qui prend en compte les conditions globales d'éducation.

Mais l'éducation n'est pas seulement un facteur nécessaire de développement. Le texte fondateur de l'Éducation Pour Tous rappelle en préambule que « l'éducation est un droit fondamental pour tous, femmes et hommes, à tout âge et dans le monde entier ».

Or ce droit est ostensiblement bafoué dans de nombreux pays, soit que les coûts directs ou indirects interdisent l'accès à l'école, soit que la qualité de celle-ci ne réponde pas aux besoins de la société et des individus. Notre devoir de solidarité commence par un plus juste partage de l'accès à une éducation de qualité.

La Fondation est un outil

La Fondation n'entreprend rien par elle-même ; elle sélectionne et soutient des projets, assurant à ses donateurs un suivi scrupuleux de l'usage et de l'impact de leur générosité. Pour les associations et organismes porteurs de projets qu'elle soutient, la Fondation peut devenir un outil utile de financement, notamment par les possibilités élargies d'incitation fiscale qu'elle ouvre. Pour les projets très ambitieux, la Fondation est également un moyen de faire fructifier un capital pour multiplier à terme leur capacité d'action.

La Fondation Amanjaya a été créée le 19 juin 2008 sous l'égide de la Fondation de France, avec une dotation initiale de 400 000 Euros.

Fondation de France – Fondation Amanjaya,
c/o M. Benoît Genuini
4, avenue Girodet 92500 Rueil-Malmaison
contact@amanjaya.org
www.amanjaya.org

Fondation Amanjaya

sous l'égide de la Fondation de France,
reconnue d'utilité publique



©Luc_Valigny@Figure

L'éducation est la clé de toute activité économique et de tout développement

C'est aussi « un droit fondamental pour tous, femmes et hommes, à tout âge et dans le monde entier ». Or ce droit est bafoué dans de nombreux pays.

Notre devoir de solidarité commence par un plus juste partage de l'accès à une éducation de qualité

C'est pourquoi la Fondation Amanjaya a été créée, avec la mission de soutenir des projets visant à offrir un accès à l'éducation pour des jeunes issus des populations les plus défavorisées.

Pourquoi « Amanjaya » ?

En Sanskrit, la langue sacrée de l'Inde, Amanjaya peut se traduire par « la victoire de la paix ». Comme l'a dit Mohammed Yunus en recevant le Prix Nobel, la pauvreté est une menace pour la paix. Lutter contre la pauvreté par l'éducation contribue à la paix dans le monde.

Quelques associations soutenues

Depuis 2008, la Fondation Amanjaya a soutenu de nombreux projets en faveur de l'accès à l'éducation en Asie du Sud-Est, parmi lesquels :

• Accès à l'éducation

A Phnom Penh, le centre scolaire **Pour un Sourire d'Enfant** accueille des classes de rattrapage et les 9 écoles de formation professionnelle créées par l'association. En 2011, suite au déménagement de la décharge, l'association y a construit, avec le soutien de la Fondation Amanjaya, un internat pour qu'aucun enfant ou jeune ne soit obligé d'abandonner scolarité ou formation à cause de l'éloignement de sa famille. Cet internat permet aux enfants et jeunes accueillis d'étudier dans des conditions optimales afin de participer à la réussite de leur formation et de leur insertion future dans la société cambodgienne.

• Protection de l'enfance

Krousar Thmey Cambodge œuvre pour faciliter la réintégration des enfants marginalisés dans leur famille et dans la société grâce à un soutien affectif, éducatif et matériel. Les enfants qui ne peuvent pas être réintégrés dans leur famille sont accueillis dans des centres de protection où ils sont logés, nourris, et écoutés. Le centre de protection permanente de Serey Sophon a ouvert ses portes en 1993 en périphérie de la ville. Début 2014, le centre accueille 36 enfants (8 filles et 28 garçons) entre 7 et 21 ans, scolarisés dans l'école publique voisine. En 2013, le soutien de la Fondation Amanjaya a permis de financer une partie de la masse salariale du centre et des frais de nourriture, matériel scolaire et d'hygiène des enfants accueillis.

• Soutien à la scolarisation des filles

Enfants d'Asie a mis en place des programmes de soutien aux petites et jeunes filles, premières victimes de la pauvreté et des réseaux de trafic humains et de prostitution. Au Cambodge, aux Philippines et au Vietnam, l'association octroie des bourses de scolarité afin de leur permettre d'accéder à l'éducation primaire, secondaire, ainsi qu'à des études universitaires ou à une formation professionnelle. Au Cambodge, des cours supplémentaires pour préparer le brevet et le baccalauréat sont également dispensés. Entre 2010 et 2013, le soutien de la Fondation Amanjaya a ainsi permis à 618 jeunes filles de bénéficier de ces programmes.

• Accès à la formation professionnelle

Passerelles numériques permet aux jeunes les plus défavorisés de bénéficier d'une formation supérieure, d'accéder à un emploi dans le secteur des nouvelles technologies et de sortir durablement de la pauvreté. L'association a formé plus de mille jeunes depuis 2005 au Cambodge, aux Philippines et au Vietnam. Aux Philippines, le soutien de la Fondation Amanjaya permet notamment de financer une partie de la construction d'un nouveau centre pour loger les 180 étudiants de première et deuxième années, originaires de régions rurales et éloignées de Cebu.

• Accès à l'éducation

Enfants du Mékong (EDM) vient actuellement en aide à 1757 jeunes, étudiants et lycéens issus de familles très pauvres, dans 9 centres de soutien scolaire et 77 foyers d'accueil en Asie du Sud-Est. Sans ces foyers, ces jeunes ne pourraient poursuivre leur formation parce que le domicile familial est, soit trop éloigné des établissements scolaires, soit parce qu'il n'est pas propice à l'étude en raison des problèmes dus à l'extrême pauvreté. Les centres et foyers EDM permettent à ces jeunes à fort potentiel de bénéficier d'un toit proche de leur école ou université, de cours complémentaires et d'une formation humaine. La Fondation Amanjaya soutient l'action d'EDM auprès d'eux.

Des incitations fiscales

La Fondation Amanjaya, sous l'égide de la Fondation de France, bénéficie de la reconnaissance d'utilité publique de celle-ci ; les dons versés à la Fondation ouvrent droit :

- à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable.
Ainsi, un don de 10 000 € ne « coûte » réellement que 3 400 € au donateur.
- depuis 2007, grâce à la loi TEPA, à une réduction d'ISF de 75 % de leur montant, à concurrence de 50 000 € d'impôt.
*Ainsi, un don de 66 666 € * ne « coûte » réellement que 16 666 € au donateur*

Des avantages complémentaires peuvent se cumuler aux précédents dans le cas de donations de valeurs mobilières (actions, etc.) – il est recommandé de consulter un notaire sur ce sujet, de même que pour envisager un legs à la Fondation.

* la déduction fiscale dans le cadre de la loi TEPA est plafonnée à 50 000 €.

Depuis 2008, la Fondation Amanjaya a soutenu les associations suivantes : Chemins d'Enfance – East meets West – Enfants d'Asie – Enfants du Mékong – Krousar Thmey Nouvelle Famille – Life Project 4 Youth – Our Home – Passerelles numériques – Pour un sourire d'Enfant – Share a Child – Sipar – Sisters of Providence

Don à la Fondation Amanjaya

En soutien à l'action de la Fondation Amanjaya pour offrir un accès à l'éducation à des jeunes issus des populations les plus défavorisées,
veuillez trouver ci-joint un chèque de
à l'ordre de **Fondation de France – Fondation Amanjaya**.

Je souhaite que ce don soit employé en priorité par la Fondation Amanjaya à :

- ☐ offrir un accès à l'enseignement primaire et secondaire,
- ☐ offrir un accès à une formation professionnelle et supérieure,
- ☐ tout projet que la Fondation choisira de soutenir.

sous réserve que cet emploi soit agréé par le Président de la Fondation de France.

Un reçu fiscal me sera envoyé à l'adresse suivante :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Pour être tenu au courant de l'emploi de mon don et de l'action de la Fondation Amanjaya, je souhaite être joint par :

E-mail :

Téléphone :

La Fondation Amanjaya ne prélève aucun frais de fonctionnement, hormis les frais de gestion dus à la Fondation de France.

Merci d'envoyer ce bulletin à :

Fondation de France – Fondation Amanjaya,
c/o M. Benoît Genuini - 4, avenue Girodet 92500 Rueil-Malmaison